

Tarifs d'adhésion 2023

Type d'organisme	Nombre de salariés	Tarifs HT (en €)	Tarifs en TTC (en €)
TPE	1 - 10	759	910,80
PME	11 - 250	1 399	1 678,80
ETI	251 - 2 000	2 859	3 430,80
Grosse ETI	2 001 - 5 000	3 329	3 994,80
Groupe / Filiale de groupe	Supérieur à 5 000	3 909	4 690,80
Filiales de groupe (multiple)		Suivant la taille	Suivant la taille
Groupe (avec ses filiales nommées - entités multiples)		10 039	12 046,80
Grands Donneurs d'Ordres du nucléaire		Hors grille	Hors grille
Petit laboratoire	1 - 150	1 363	1 635,60
Université / Grand Laboratoire	Supérieur à 150	2 727	3 272,40
Université (adhérents multiples)		2 727 + 636 par laboratoire	3 272,40 + 763,20 par laboratoire
Lycée		523	627,60
Centre de formation / Grande école	1 - 250	1 363	1 635,60
Centre de formation / Grande école	251 - 2 000	2 727	3 272,40
Clusters, Pôles & Associations professionnelles	Principe de participation croisée au même tarif selon décision du bureau		
Départements, Communes et communautés de communes		2 563	3 075,60
Organismes publics ou parapublics dans le domaine du développement économique ou de l'innovation (ARDI, AER, ...)		2 050	2 460

Pour toute nouvelle adhésion, un droit d'entrée de 10% sur la cotisation annuelle sera facturé.